

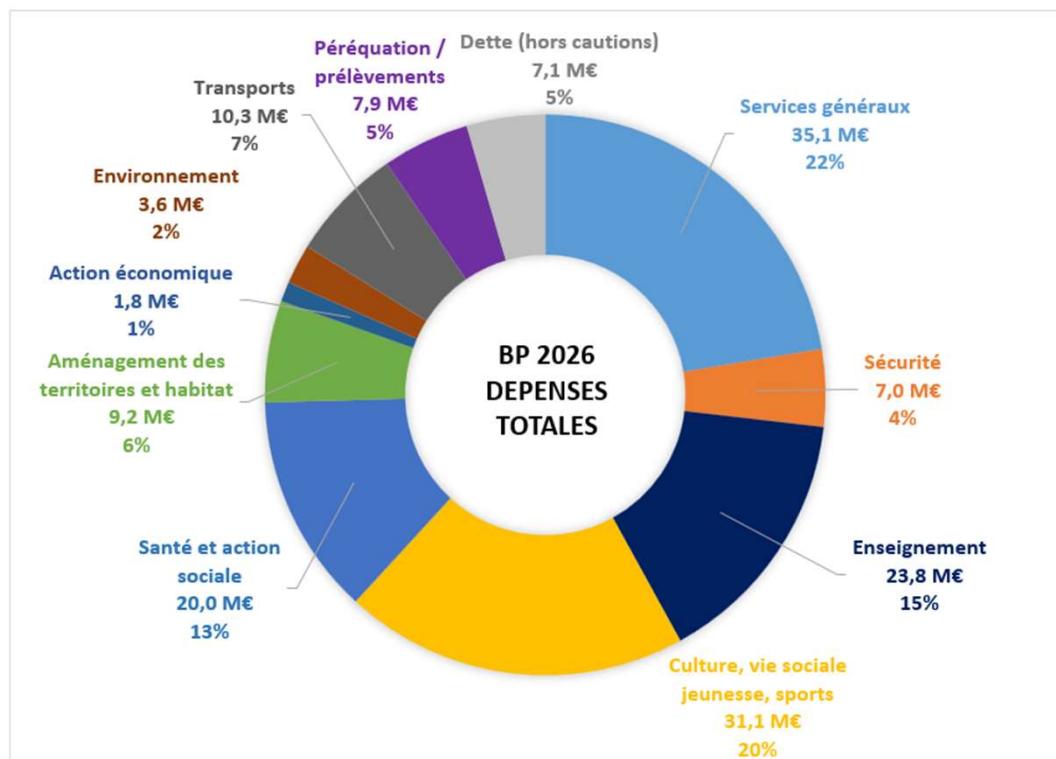


BUDGET PRIMITIF 2026

LES CHIFFRES CLÉS

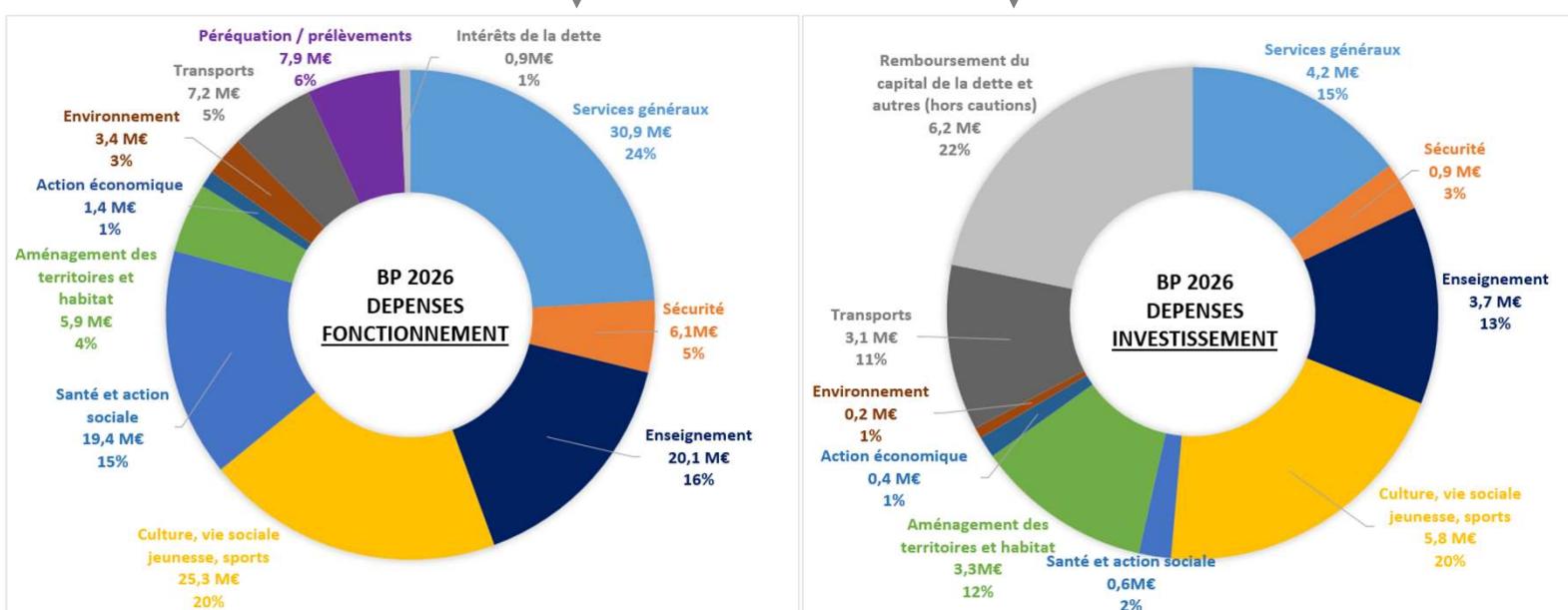
I. DÉPENSES

Les dépenses réelles de la Ville s'élèvent à **156,9 M€*** et se répartissent ainsi :



Fonctionnement = 128,5 M€*

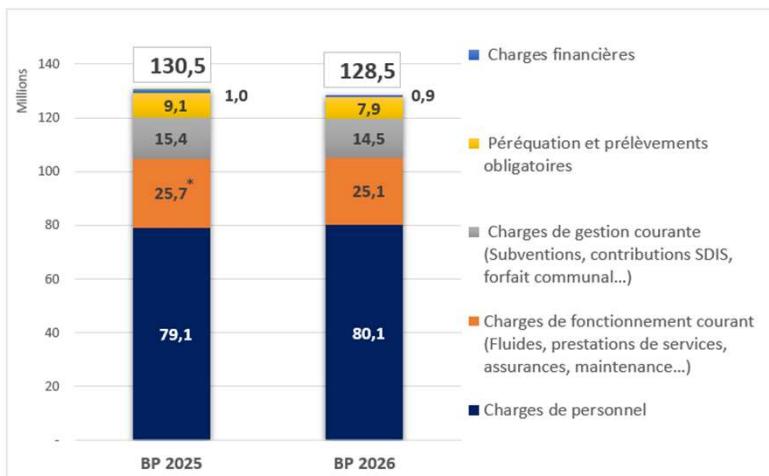
Investissement* = 28,4 M€



* Hors amortissements, virement complémentaire, provisions et opérations équilibrées

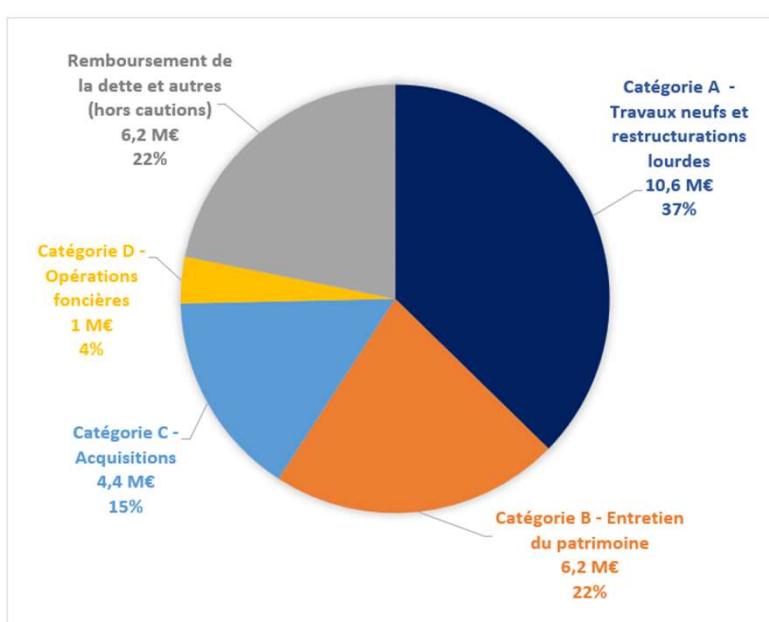
II. DÉTAIL DES DÉPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements, autofinancement et provisions) s'élèvent à 128,5 M€ et se répartissent ainsi par nature de dépenses :



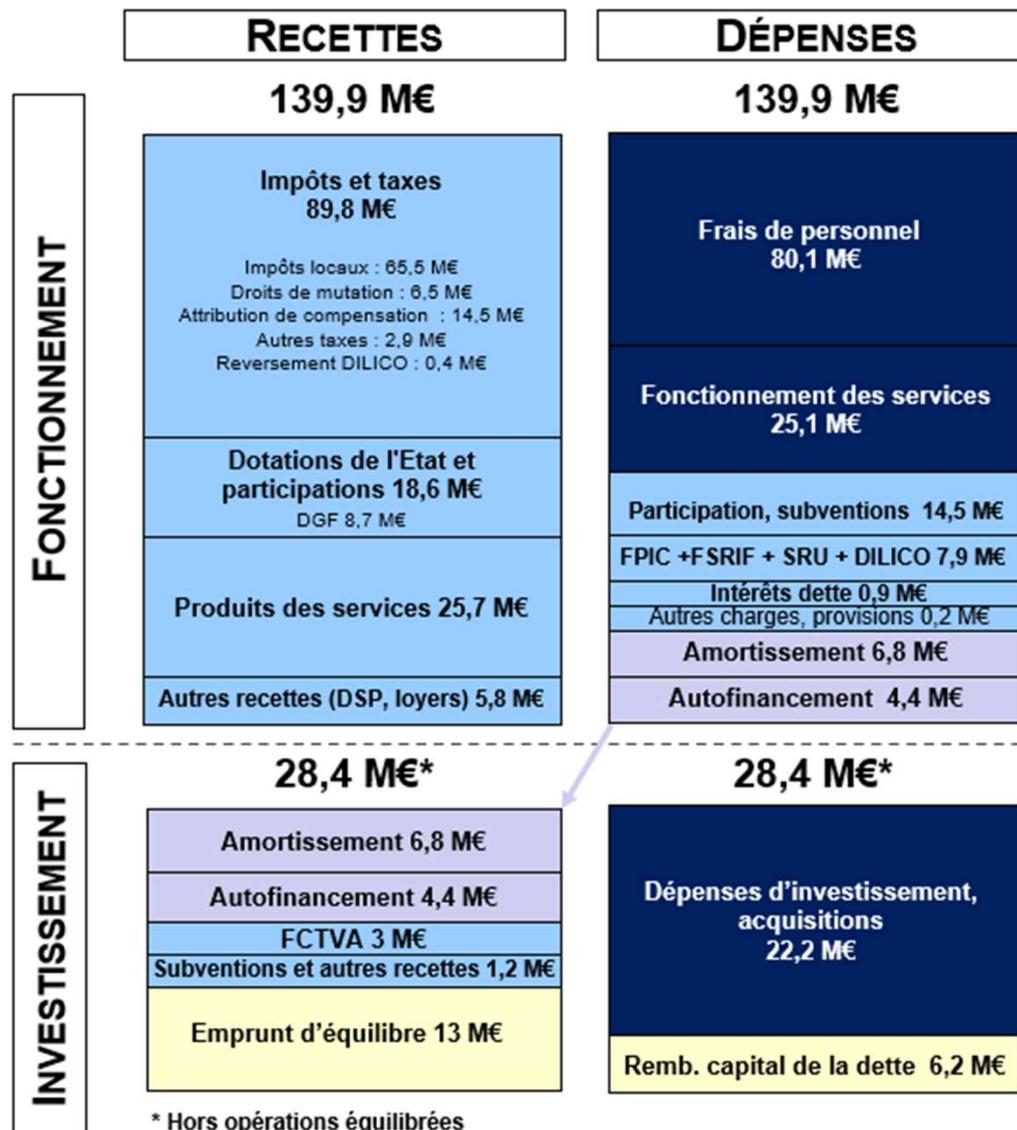
- ▶ Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 accentue la contribution des collectivités au redressement des comptes publics, ce qui représente un **impact pour la Ville de 4,3 M€**, avec notamment un doublement du dispositif « DILICO » (prélèvement de 2% des recettes) et la poursuite de l'augmentation de la cotisation employeur pour amoindrir le déficit de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux, se répercutant dans les charges de personnel.
- ▶ Toutefois, la Ville parvient à maîtriser ses charges de fonctionnement courant, tout en bénéficiant de conditions légèrement plus favorables sur le coût de l'énergie.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 28,4 M€ et se répartissent ainsi par catégorie de dépenses :



- ▶ Les mesures inscrites au PLF 2026 ont pour conséquence de réduire la capacité d'autofinancement de la Ville. La Ville a donc limité **son budget d'investissement à 28,4 M€**, permettant de financer les travaux déjà engagés et les opérations récurrentes, dans l'attente de pouvoir mesurer plus précisément les moyens financiers dont la Ville disposera après la fin des discussions parlementaires.
- ▶ Par ailleurs, la Ville finance aussi ses investissements grâce au fonds de compensation de la TVA (3 M€) et poursuit, autant que faire se peut, sa **politique proactive de recherche de subventions** (1 M€) dans un contexte où les contraintes budgétaires pèsent également sur les financeurs habituels de la Ville.

III. ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2026

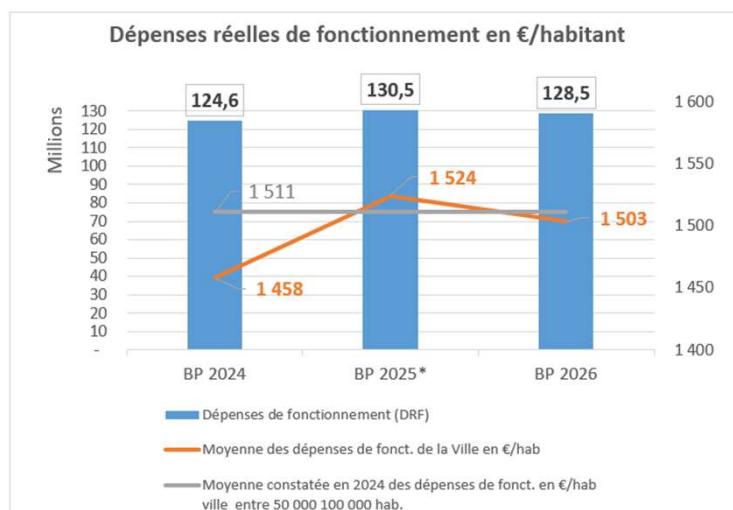


- Malgré les mesures du PLF 2026, la Ville s'efforce de dégager un **autofinancement complémentaire de 4,4 M€** pour financer ses investissements. Dans l'hypothèse où certaines de ces mesures ne seraient pas adoptées dans la Loi de Finances définitive pour 2026, les marges de manœuvre ainsi dégagées viendront compléter l'autofinancement et amoindrir l'emprunt théorique dit « d'équilibre », qui sera réajusté au moment du Budget Supplémentaire (en juin 2026), en intégrant également la reprise du résultat 2025.

En conclusion, voici la répartition des recettes et des dépenses de la Ville :

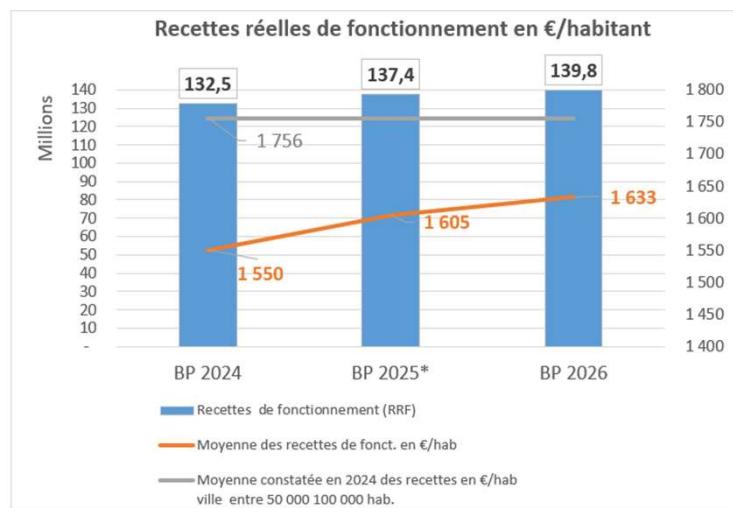
Pour 100 € reçus		Pour 100 € dépensés	
Impôts directs locaux	42 €	Personnel	51 €
Produits des services	26 €	Dépenses courantes	25 €
Autres impôts et taxes	14 €	Investissements	14 €
Emprunt d'équilibre	8 €	Péréquation	5 €
Dotations de l'Etat	7 €	Annuité de la dette	5 €
Autres	3 €		

IV. COMPARATIF AVEC LES VILLES ENTRE 50 000 ET 100 000 HABITANTS



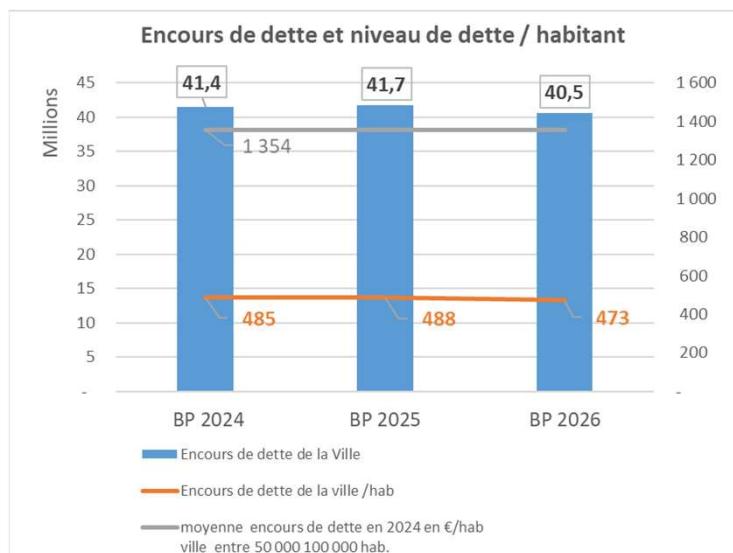
Le volume de dépenses baisse entre 2025 et 2026, malgré le coût pesant sur les collectivités des mesures de contribution au redressement des comptes publics ou de réduction du déficit de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL).

Le montant moyen de dépenses par habitant reste ainsi **en dessous du niveau moyen d'une ville de même taille**.



Le montant de recettes de fonctionnement par habitant reste en deçà de la moyenne constatée en 2024 pour les villes de même taille.

En effet, la Ville poursuit sa politique de modération fiscale : pour la 16^{ème} année consécutive, le taux de la taxe foncière ne sera pas augmenté.



Malgré toutes ces contraintes, la Ville parvient à stabiliser son encours de dette à un niveau très raisonnable, autour de 40,5 M€.

Ainsi, la dette par habitant est presque 3 fois moins élevée que la moyenne des autres villes de même taille.

* Hors régularisation dépenses/recettes exceptionnelles non récurrentes (écriture équilibrée)